

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

42022  
Objet

BUDGET PRIMITIF 1972  
CHAPITRE 961

Approbation du Budget  
de l'Office du Tourisme  
de ROYAN pour l'exercice  
1972

DATE DE CONVOCATION

17 janvier

DATE D'AFFICHAGE

17 Janvier

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 26

Nombre de votants 26

SOUS-PREFECTURE - ROCHEFORT  
ARRIVÉE LE  
- 6. MAR. 1972  
DÉLIBÉRATION EXÉCUTIVE  
1011. 14 du C. M. 1

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze  
le vingt et un janvier à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle POUCHÉ,  
M. BUJARD, STIPAL, BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, MAULIN, LARGESTEADT,  
MONTRON, BROTEAU, RIVIERE, DOIREAU, LACHAUD, PAPEAU, BERLAND,  
LANDRY, DELAIR, BOUTET, BARRIERE, BOUCHET, TAP, Mme BIDEAU,  
Mme FAVIERE.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. Le Dr. DOMIEGQ

Monsieur LANDRY

a été élu Secrétaire.

Conformément à l'article 13 du décret n° 66 211 du  
5 avril 1966, le budget de l'Office du Tourisme de ROYAN doit  
être approuvé par le Conseil Municipal.

Ce budget proposé par le Directeur, a été voté par  
le Comité de Direction de l'Office du Tourisme dans sa séance du  
23 septembre 1971.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE :

- d'approuver le budget primitif 1972 de l'Office du Tourisme de  
ROYAN qui s'équilibre à la somme de 369 800 F.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents.

Pour extrait conforme  
Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,



Gu. TETARD